

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 246

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 24 TER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à réintroduire une disposition de bon sens du Sénat.